



Bourges, le 26 juillet 2019

Madame Nadia Essayan,  
Députée du Cher  
4 rue Bobby Sands  
18100 VIERZON

Madame la députée,

Depuis 2002, la DGFIP a perdu près de 40 000 emplois. Le gouvernement actuel affirme vouloir supprimer 50 000 emplois dans la Fonction Publique d'État.

Par « sur-exemplarité », la DGFIP devrait supporter l'essentiel des suppressions d'emplois prévus dans la Fonction Publique d'État au travers des précédentes et futures loi de finances. Pour faire simple, les suppressions d'emplois dans la Fonction Publique d'Etat se concentrent uniquement sur la DGFIP, qui paye un très lourd tribut.

Depuis 2005, ce sont 20 trésoreries de proximité qui ont fermé. En parallèle, des restructurations incessantes par concentration-fusion de structures ont été opérées accompagnées de suppressions d'emplois. Ce sont donc les missions qui étaient déjà mises à mal et le service public républicain réduit à l'état de déliquescence.

Devant ce paysage en ruine, le Ministre Darmanin annonce le 6 juin 2019 par le biais de ses directeurs locaux son projet de « déconcentration de proximité de la Direction Départementale des Finances Publiques du Cher » :

Le nombre de communes d'implantation des services passerait de 20 à 4 (en comptabilisant Avord)

- Toutes les trésoreries rurales ferment.
- 3 services de gestion comptable sont implantés :
  - à Vierzon pour la mission des trésoreries de Vierzon, Aubigny s/Nère, Les Aix d'Angillon, Baugy, Sancerre ;
  - à St Amand-Montrond pour la mission des trésoreries de St Amand-Montrond, St-Florent s/Cher, Sancoins, Châteaumeillant, Bourges (hors commune de Bourges) ;
  - à Bourges pour les missions de la paierie départementale et la commune de Bourges
- 7 conseillers sont chargés du conseil aux ordonnateurs locaux ;
- Le Service des Impôts des Particuliers de Sancerre ferme, les Services des Impôts des Particuliers de Vierzon et St-Amand deviennent des antennes du Service des Impôts des Particuliers de Bourges dont la pérennité ne dépendra que du bon vouloir de l'administration (1 an, 2 ans ?)
- Les Services des Impôts des Entreprises de Sancerre, Vierzon et Saint Amand-Montrond ferment pour rejoindre le Service des Impôts des Entreprises de Bourges éloignant encore plus les usagers de ses services de proximité et de pleine compétence.
- Délocalisation du contrôle fiscal (PCRP, PCE, BCR, BDV) de Bourges à Avord (sans aucune cohérence avec leurs usagers, sans aucune cohérence avec l'efficacité du contrôle fiscal ...)

- La gestion des hébergés des Hôpitaux et Ehpad du département sera transférée à Bourges (éloignement des usagers, quand ça vous tient...)
- Mise en place du Zéro Cash dans nos services en fermant les caisses
- Augmentation du coût carbone induit par les déplacements des agents vers ces structures projetées
- Vie personnelle des agents attaquées (frais supplémentaires, vie familiale mise à mal, etc.)
- Les particuliers pourront se rendre dans les fameuses MSAP au nombre de 17, futures Maison France Service (le mot Public n'existe plus dans le nom !). Les agents des finances publiques y tiendraient des permanences ponctuelles avec une réception uniquement sur rendez-vous. Et en l'absence de l'agent des finances publiques, quid ?? De plus, nous avons l'expérience des permanences assurées à la suite de fermetures de trésorerie, elles n'ont duré qu'un temps !

Le 19 janvier 2016, les agents du Centre des Finances Publiques de Vierzon entraient dans une grève reconductible et longue de 5 semaines pour les mêmes motifs. Lors de ce conflit, vous aviez personnellement reçu, dans les locaux du Groupe de l'opposition républicaine du conseil municipal de Vierzon, une délégation d'agents grévistes venus vous exposer leurs motifs.

Le 27 janvier 2016, votre groupe adressait un courrier au député-maire de Vierzon dans le quel vous lui signifiez :

« que la situation des agents grévistes de Vierzon est catastrophique »,

« que vous étiez aux côtés des agents en grève de Vierzon et de leurs légitimes revendications »,

« qu'il fasse tout son possible pour obtenir une audience ferme et proche auprès de monsieur le Ministre, »

« qu'il doit y avoir unanimité des élus dans la défense du service public ».

A la même date, votre groupe adressait aux sénateurs Pilet et Pointereau un courrier dans lequel vous décriviez les conséquences induites sur le service public par les sous-effectifs du Centre des Finances Publiques de Vierzon. Vous leur enjoigniez également « d'intervenir de toute urgence auprès du Ministre des Finances pour qu'il donne des moyens humains permettant à notre Centre des finances publiques de fonctionner normalement ».

Volontiers disposés à vous rencontrer et croyant fermement à la continuité de votre action dans vos profondes convictions déjà exprimées ci-avant, recevez madame la députée, nos sentiments les plus respectueux.

Fernando Fernandes

Secrétaire de section

Solidaires Finances Publiques 8

06-26-30-60-70

[solidairesfinancespubliques.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr)

Sylvie Melgares

Secrétaire départementale

CGT18

06-77-14-71-30

[cgt.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr)

Franck Janssonie

Secrétaire départemental

FO-DGFIP18

06-63-51-69-42

[fo.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip18@dgfip.finances.gouv.fr)